



Collectif d'Aide aux Électeurs



Bilan du Collectif d'Aide aux Électeurs 11 janvier 2018

▪ Bilan du collectif

Mis en place par les quatre mouvements non indépendantistes de la plateforme (Calédonie Ensemble, le Rassemblement-les Républicains, le Mouvement Populaire Calédonien et de Tous Calédoniens) en septembre, la permanence du collectif a apporté toute l'assistance nécessaire afin que chaque Calédonien puisse être inscrit sur la liste électorale référendaire.

En quatre mois, le collectif a renseigné près de **3 000** personnes et a ainsi pu :

- effectuer plus de **2 000** vérifications d'inscription sur les listes électorales ;
- traiter plus de **350** demandes par email ;
- apporter son assistance à la constitution de **200** dossiers de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale consultation.
- Accueillir près de **650** personnes physiquement

Le Collectif d'Aide aux Electeurs tient à remercier tous les personnels administratifs de la DSF, la CAFAT, le Vice-Rectorat, la DES, les chefs d'établissements scolaires ainsi que le personnel des mairies qui ont facilité les démarches des électeurs.

▪ Révision des listes en avril 2018

La première phase de révision des listes électorales étant maintenant achevée, le collectif a décidé de fermer ses locaux. La permanence rouvrira en avril 2018 puisqu'une dernière phase d'inscription débutera à compter du 15 de ce mois.

Cette dernière phase se réalisera dans un nouveau contexte juridique.

En effet, suite à l'accord politique du XVI^e comité des signataires et afin qu'aucune des personnes qui remplissent les conditions pour être inscrites ne soient tenues à l'écart de cette consultation exceptionnelle et déterminante, certains seront dispensés de démarches. Ainsi, 11 000 personnes nées en Nouvelle-Calédonie de statut civil coutumier ou de droit commun, seront proposées à l'inscription d'office sur la liste générale de la Nouvelle-Calédonie et sur la liste référendaire.

Le collectif pourra néanmoins continuer d'aider les personnes qui font l'objet d'une demande d'inscription volontaire.

Les mouvements politiques de la plateforme ont aussi assumé leur responsabilité afin que les Calédoniens soient en capacité de s'exprimer lors de cette consultation essentielle pour l'avenir

de la Nouvelle-Calédonie. Ils suivront attentivement, l'évolution au Sénat puis à l'Assemblée nationale du projet de loi organique relatif à la consultation, déposé par le Premier ministre.